

	Fiche de poste Délégué(e) régional(e) Ile-de-France	Date : octobre 2022
--	--	---------------------

Recrutement d'un(e) délégué(e) régional(e) pour la Fédération hospitalière de France - Ile de France

Présentation de la FHF Ile-de-France :

La FHF Ile-de-France est une association loi de 1901 qui représente les intérêts des établissements hospitaliers et médico-sociaux publics de la région. Son Conseil d'administration est composé de l'ensemble des composantes des établissements : membres des conseils de surveillance, présidents de commission médicale d'établissements, directeurs d'établissement, représentants des usagers. La FHF Ile-de-France est adhérente de la FHF nationale, l'adhésion des établissements à la FHF Ile-de-France valant également adhésion au niveau national.

La FHF Ile-de-France représente l'ensemble des structures du service public hospitalier et médico-social : Centres hospitaliers généraux, spécialisés, EHPAD, établissements médico-sociaux, GCS et GCSMS. Elle compte 122 adhérents en 2021, dont 52 structures sanitaires regroupées principalement au sein des 16 Groupements hospitaliers de territoire de la région, et 70 structures médico-sociales. L'AP-HP, bien que composante de la FHF au niveau national, n'est pas adhérente de la FHF Ile-de-France.

La FHF Ile-de-France est présidée par M. Serge Blisko, Président du conseil de surveillance du GHU Paris Psychiatrie et Neurosciences.

L'équipe permanente de la FHF Ile-de-France composée de trois ETP : le/a délégué(e) régional(e), le délégué régional adjoint et une chargée de mission.

Description du poste

Placé(e) sous l'autorité du président, le/la Délégué(e) régional(e) prépare, met en œuvre les décisions prises par les instances de la FHF Ile-de-France (bureau, conseil d'administration et assemblée générale) auxquelles il rend compte. Il est assisté par un délégué régional adjoint, et une chargée de mission, plus spécifiquement en charge du développement du service civique. Il s'appuie sur les conférences spécialisées et groupes de travail qu'il anime.

Le/la Délégué(e) régional(e) est chargé(e) de représenter les EPS et EHPAD publics auprès de l'ARS, du conseil régional, des conseils départementaux et des représentants des autres fédérations (AP-HP, FEHAP, FHP, URPS, URIOPSS, URPS...). Il siège aux commissions et groupes de travail régionaux (CRSA et sa composante CSOS, Commission régionale paritaire, Comité d'allocation des ressources urgences...). Il est amené à désigner les représentants de la fédération aux différentes instances (Conseil territoriaux de santé, Codamups..). Il participe aux différents comités de liaison : avec l'ARS, avec l'AP-HP et avec les autres fédérations.

	Fiche de poste Délégué(e) régional(e) Ile-de-France	Date : octobre 2022
--	--	---------------------

Le/La délégué(e) régional(e) a une fonction d'animation de réseau : il participe et organise les travaux des conférences spécialisées (DAF, DRH, DAM, qualité, affaires juridiques, médico-sociale...), entretient des rapports très étroits avec les conférences régionales des présidents de CME de CH et de CHS, avec l'AP HP et les autres fédérations (FHP, Fehap, Uriopss...). Il assure la coordination entre les sujets abordés dans les différents groupes et commissions et les instances de la FHF régionale, et propose l'adoption de positions de la FHF Ile-de-France aux instances régionales.

Il est en lien constant avec la Déléguée générale de la FHF et les différents pôles de la FHF (Pole OFFRES, RH, autonomie...), ainsi qu'avec les délégués régionaux des autres fédérations régionales. Il relaie les enjeux et problématiques des établissements franciliens au niveau national et vice versa.

Le/La délégué(e) régional(e) supervise le fonctionnement quotidien de l'association (budget, comptabilité, relation avec le commissaire aux comptes, cotisations, rapport d'activité...). Il organise les congrès et diverses manifestations à destination des adhérents de la fédération, et assure la communication de l'association (communiqué de presse, outils de communication, organisation d'enquêtes, contributions...).

Il instruit et suit les dossiers pour lesquels les avis ou la participation de la Fédération Hospitalière de France Ile-de-France sont requis, en liaison avec les représentants de la FHF nationale dans les différents organismes. Il prépare les dossiers CSOS en lien avec les représentants de la FHF qui siègent.

Enfin, la FHF Ile-de-France bénéficie d'un agrément délivré par la préfecture pour accueillir des jeunes en service civique, qui sont mis à disposition des établissements adhérents. Le/La délégué(e) régional(e) est garant du respect du fonctionnement et du respect de la charte du service civique.

Rémunération et conditions d'emploi

- CDD pouvant évoluer vers un CDI. Poste ouvert aux fonctionnaires de catégorie A (Détachement ou mise à disposition possible)
- En termes de responsabilité et de rémunération, le poste est assimilé à un emploi fonctionnel.
- Bureaux localisés au sein du GHU Paris Psychiatrie et Neurosciences (Paris 14^{ème})
- Déplacements fréquents au sein de la région à prévoir

Profil attendu

- EHESP, Master « Economie de la Santé », IEP ou équivalent

	<p>Fiche de poste</p> <p>Délégué(e) régional(e) Ile-de-France</p>	<p>Date : octobre 2022</p>
--	---	----------------------------

- Une expérience professionnelle confirmée (5ans minimum) en établissement ou dans le secteur associatif est exigée ;
- Une connaissance fine du secteur de la santé et du médico-social est indispensable.
- Qualités requises : autonomie, qualités relationnelles et sens de l'animation, capacités de négociation et de communication,
- Une bonne connaissance des enjeux et des acteurs institutionnels de la santé en Ile-de-France sera considérée comme un atout.

Candidatures

Le poste est à pourvoir à compter de la fin d'année 2022/début 2023. Les candidats devront adresser un dossier comportant un curriculum vitae et une lettre de motivation avant le 15 novembre 2022.

Les candidatures sont à envoyer par messagerie électronique à l'adresse alice.jaffre@fhf-idf.fr et sergeblisko@gmail.com ou par courrier à la délégation régionale de la FHF Ile-de-France, GHU Paris Psychiatrie et Neurosciences, 1 rue Cabanis, 75014 Paris.